

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 décembre 2012

OBJET :

**Désignation des représentants de la Ville
au Collège Emile Gallé**

Rapporteur : M. LE MAIRE

Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 2 avril 2008, le Conseil Municipal avait désigné M. Guy FRANIATTE et Mme Annie BERTHELOT, et respectivement Mme Christine SIMONNET et Mme Myriam LEDROIT en qualité de suppléantes, pour siéger au Conseil d'Administration du collège Emile Gallé.

Or, compte tenu des enjeux affichés par le nouveau Gouvernement en matière d'Education nationale, la commune doit pleinement s'associer à cette démarche et le rôle du Maire en devient de fait incontournable.

C'est pourquoi, il est envisagé de modifier la liste des représentants siégeant au Conseil d'Administration du collège Emile Gallé

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

- M. Jean-Paul MONIN et Mme Annie BERTHELOT en qualité de titulaires,
- et respectivement,
- M. Guy FRANIATTE et Mme Myriam LEDROIT en qualité de suppléants, pour siéger au Conseil d'Administration du collège Emile Gallé.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne dans l'ordre suivant :

- M. Jean-Paul MONIN et Mme Annie BERTHELOT en qualité de titulaires,

et

- M. Guy FRANIATTE et Mme Myriam LEDROIT en qualité de suppléants, pour siéger au Conseil d'Administration du collège Emile Gallé.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2012.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN